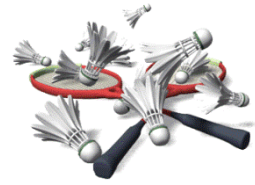




# INSTITUTION NOTRE DAME DE POISSY

## AS Badminton.



L'activité badminton est reconduite pour la saison 2018-2019, les élèves auront la possibilité de pratiquer cette activité à deux moments de la semaine :

- le mardi de 12h30 à 14h00 (déjeuner à 12h30 ou 13h30).
- le mercredi de 12h25 à 13h30 (possibilité de déjeuner à 12h25).

Nous demandons une cotisation annuelle de **50 euros (à l'ordre de l'AS Notre Dame de Poissy)** qui permet de financer l'affiliation à l'UNSS, les trajets en bus pour se rendre aux compétitions, ainsi que l'achat de matériel. Les élèves sont cependant libres de prendre leur propre raquette.

### Les compétitions :

Dans le cadre des compétitions, les élèves volontaires devront acheter en cours d'année la tenue sportive (short et polo).

Les compétitions auront lieu le mercredi après-midi de 13h00 à 17h00, les élèves feront environ 6 rencontres dans l'année.

Veillez s'il vous plait joindre **un certificat médical** de non contre-indication à la pratique du badminton en compétition.

Les cours commenceront dès le mardi 11 septembre à 12h30.

M.Bouthegourd.  
Professeur d'Eps



## Coupon réponse.

Monsieur ou Madame .....inscrit mon enfant..... à  
l'activité badminton pour l'année scolaire 2018-2019.

Il s'engage à venir les mardis et/ou les mercredis (rayer un jour si besoin) dès le 11 septembre.

- J'accepte que mon enfant participe aux compétitions organisées par l'UNSS.
- Je souhaite recevoir les informations par mail.....
- J'accepte de recevoir des textos au .....

Signature des parents.

Ecole et Collège Catholiques d'Enseignement  
Sous tutelle diocésaine  
14, avenue Blanche de Castille. 78300 POISSY